

Mise en place d'un comité de prévention du suicide

Le mois dernier, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Martin Prud'homme, annonçait la mise en place d'un comité de travail sur la prévention du suicide, sous la responsabilité du directeur général adjoint, M. Yves Morency. Ce comité est formé de plusieurs intervenants. Les personnes appelées à y siéger sont les suivantes : M^{mes} Cynthia Gilbert et Geneviève St-Hilaire, de la Division de la santé et de la prévention au travail, M. Michel St-Yves, psychologue (GFEC), le lieutenant Bernard Caron (DNP, section prévention), M. Jacques-Denis Simard, directeur général de La Vigile, ainsi que le soussigné.

Sachez que votre Association participe activement à ce comité et qu'il s'agit d'une priorité pour nous en ce moment. Depuis sa mise en place, déjà trois rencontres ont eu lieu et d'autres se dérouleront d'ici la fin du mois d'octobre. Le comité a notamment pour mandat d'évaluer les besoins, d'identifier des solutions et de mettre en place un plan d'action à très court terme.

Autrement, sachez que les services d'aide ci-dessous peuvent être utilisés en tout temps (7 jours sur 7, 24 heures sur 24) :

- **Programme d'aide aux employés** au 1 800 931-5151
- **Association québécoise de prévention du suicide** au 1 866 APPELLE (277-3553)
- **La Vigile** au 1 581 742-7001 (8 h à 17 h) / 1 888 315-0007 (soir et nuit)
- **Epsylio** à l'adresse <https://appq.epsylio.com>

Syndicalement vôtre,



Alphée Simard
Vice-président en Santé et sécurité du travail
et aux ressources matérielles

AS/jl

